VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

BESOIN D'INFORMATION

Par Profil supprimé Postée le 13/01/2018 15:05

Bonjour,Je souhaiterais s'avoir ce que je risque suite à cette événement :Me restant un peu de cannabis je décide de finir celui-ci et en finir une bonne fois pour toute, avec ces conneries étant majeur et étudiant (je fume rarement le cannabis). Je sort de mon logement et commence à tirer dessus, une voiture de police s'arrête au bout de la rue pendant 1 à 2 min et repart, je ne sait pas si il mon vu ou non.Devrais-je continuer à m'inquiéter ou non, merci d'avance de votre réponse.Cordialement

---

Mise en ligne le 17/01/2018

Bonjour,

Vous avez consommé du cannabis en étant à l'extérieur de votre domicile, une voiture de police ayant marqué un temps d'arrêt au bout de votre rue, vous vous demandez quels sont les risques que vous encourez.

Vous ne savez pas si votre consommation a été repérée, dans tout les cas vous n'avez pas été pris en flagrant délit et vous n'avez pas été contrôlé ou dépisté.

Il y a donc peu probable qu'il y ait des conséquences si ce n'est que la police vous a peut-être repéré comme consommateur ce qui est difficile à dire selon les éléments que vous nous relatez.

A titre informatif, nous vous indiquons, en bas de page, un lien vers un article sur la loi et les drogues.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Dossier la loi et les drogues : les sanctions pour usage